

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 14 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 14 avril à 9 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 8 avril s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Alexandra BUTEL, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de voix pour : 13  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 01

**Présents** : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Kilian VALLON, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS

**Excusés /Pouvoirs** : Cécile LAPEYRE, Valentin LESBROS (pouvoir à K. VALLON), Jérémy SARRAZIN (pouvoir à S. PATRAS)

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Alain LAURENS

**Objet : Vote du Budget Primitif 2025 – budget annexe  
Eau/Assainissement/STEP M4**

Considérant la présentation du Budget primitif du budget annexe,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 du Budget annexe Eau Assainissement STEP avec une section d'exploitation en équilibre à 2 260 215 € et une section d'investissement en équilibre à 1 096 451 € pour un budget total de 3 356 666 €
- **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2025 arrêté par chapitre selon le détail suivant :
  - **En section d'exploitation :**

**Recettes-chapitres :**

013	Atténuations de charges	
70	Produits de gestion courante	1 358 000 €
73	Impôts et taxes	
74	Subventions d'exploitation	
75	Autres produits de gestion courante	28 000 €
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur amortissement et provisions	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	179 154 €
R002	Résultat reporté	695 061 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 260 215 €</b>

**Dépenses-chapitres :**

011	Charges à caractère général	1 039 700 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	135 000 €
014	Atténuations de produits	100 000 €
022	Dépenses imprévues	4 750 €
65	Autres charges de gestion courante	7 500 €
66	Charges financières	130 000 €
67	Charges exceptionnelles	10 000 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	
023	Virement à la section d'investissement	591 630 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	241 635 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 260 215 €</b>

o **En section d'investissement :****Recettes-chapitres :**

10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
16	Emprunts et dettes	
13	Subventions d'investissement	
021	Virement de la section d'exploitation	591 630 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	241 635 €
041	Opérations patrimoniales	10 150 €
RAR	Restes à réaliser (Sub)	253 036 €
R001	Solde d'exécution positif reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 096 451 €</b>

**Dépenses-chapitres :**

16	Emprunts et dettes assimilées	520 343 €
20	Immobilisations incorporelles	36 000 €
21	Immobilisations corporelles	265 000 €
23	Immobilisations en cours	
020	Dépenses imprévues	
040	Opération d'ordre et de transferts entre sections	179 154 €
041	Opérations patrimoniales	10 150 €
RAR	Restes à réaliser	56 547 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	29 257 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 096 451 €</b>

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 15.04.2025
Publié le : 15.04.2025
Affiché le : 15.04.2025

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>




Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 12  
 Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :  
 Pour : 13  
 Contre : 0  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 08 AVR. 2025

Présenté par (1),  
 A le 11 AVR. 2025  
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A, le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRUN Anne Cécile	
BUTEL Alexandra	
IMBERT Thibaut	
LAPEYRE Cécile	
LAURENS Alain	
LESBROS Valentin	
MICHEL Alain	
MONNOT Clément	
PATRAS Guy	
PATRAS Stéphane	
PRAYER Jean Marie	
ROGOU Mairie-Paule	
SARRAZIN Jérémie	
SERRES Jean-Louis	
VALLON Killian	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

04/03/2025	<b>Etat des RAR à voter</b>	1 / 1
------------	-----------------------------	-------

Code	Libellé	RAR
<b>DEPENSES</b>		56 547,28
<b>INVESTISSEMENT</b>		56 547,28
Ch. 20	Immobilisations incorporelles	1 743,00
Art. 2031	Frais d'études	1 743,00
Op. 100	RESEAU EAU POTABLE	1 743,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	54 804,28
Art. 21531	Réseaux d'adduction d'eau	36 338,29
Op. 100	RESEAU EAU POTABLE	36 338,29
Art. 21532	Réseaux d'assainissement	18 465,99
Op. 200	ASSAINISSEMENT	18 465,99
<b>RECETTES</b>		253 036,45
<b>INVESTISSEMENT</b>		253 036,45
Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	
Art. 1068	Autres réserves	
Op. OPFI	Opération financière	
Ch. 13	Subventions d'investissement	253 036,45
Art. 13111	Agence de l'eau	89 987,00
Op. 150	SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE ASSAINISSEMENT	15 000,00
Op. 200	ASSAINISSEMENT	74 987,00
Art. 13118	Autres	38 202,98
Op. 100	RESEAU EAU POTABLE	38 202,98
Art. 1313	Départements	124 846,47
Op. 100	RESEAU EAU POTABLE	52 707,27
Op. 200	ASSAINISSEMENT	72 139,20



**SUIVI DES SUBVENTIONS - BUDGET EAU**

Code dossier	Organisme	Libellé dossier	Montant subventionnable (€ HT)	Montant de la subvention votée	Acomptes versés	Reste à récupérer	Caducité	Observations
2020-DPP-CSEM-0186	Etat	Travaux de captage d'une nouvelle ressource d'eau potable préalables à la poursuite de la mise en conformité du captage de Mouche Chat	933 027,00 €	186 605,40 €	148 402,42 €	38 202,98 €	23/06/2026	Dépôt demande solde 38 202,98 € le 09/08/2024
S00004122	Département	Travaux de captage d'une nouvelle ressource d'eau potable préalables à la poursuite de la mise en conformité du captage de Mouche Chat	933 027,00 €	186 607,40 €	142 300,13 €	44 307,27 €	24/09/2025	Dépôt demande solde le 21/10/2024
2022 6982	Agence de l'eau	Travaux d'assainissement prioritaires sur les systèmes d'assainissement	428 090,00 €	214 045,00 €	160 533,00 €	53 512,00 €	27/10/2026	Travaux finis à 97% - Demande solde possible qu'à la fin des travaux
2022 6981	Agence de l'eau	Travaux d'assainissement prioritaires sur la Commune du Dévoluy : stations d'épuration	85 900,00 €	42 950,00 €	21 475,00 €	21 475,00 €	27/10/2026	Travaux finis à 97% - Demande possible qu'à la fin des travaux
EX005134	Département	Travaux d'assainissement prioritaires : élimination des eaux claires parasites et suppression/réhabilitation de station d'épuration	515 280,00 €	103 056,00 €	30 916,80 €	72 139,20 €	27/09/2025	Travaux finis à 97% - Demande acompte 51 528 € le 25/09/2024
2021 6562	Agence de l'eau	Mise à jour des plans des réseaux d'eau potable et du schéma directeur d'alimentation en eau potable sur le Dévoluy	60 000,00 €	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	16/12/2025	Travaux en-cours (réception travaux prévue pour février 2025)
EX005209	Département	Mise à jour des plans des réseaux d'eau potable et du SDAEP	60 000,00 €	12 000,00 €	3 600,00 €	8 400,00 €	01/02/2025	Travaux en-cours (réception travaux prévue pour février 2025)
<b>TOTAUX :</b>			<b>1 507 017,00 €</b>	<b>775 263,80 €</b>	<b>522 227,35 €</b>	<b>253 036,45 €</b>		



## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE « EAU, ASSAINISSEMENT ET STEP » BUDGET PRIMITIF 2025**

### Sommaire :

*I. La section d'exploitation*

*II. La section d'investissement*

### **I. La section d'exploitation**

#### **a) Généralités**

Le budget d'exploitation permet à notre collectivité d'assurer le quotidien du service. La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de l'eau et de l'assainissement.

Ce « service public industriel et commercial » doit totalement s'équilibrer avec les redevances perçues sur l'usager.

Les dépenses d'exploitation sont constituées par les charges du personnel municipal remboursées au budget principal, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services (principalement le reversement à la C.M.E.S.E / VEOLIA délégataire assainissement depuis le 01/01/24, des redevances d'assainissement perçues pour son compte) et les intérêts des emprunts à payer.

**Les dépenses réelles 2025 sont de 1 426 950 €  
Avec les opérations liées aux dotations aux amortissements sur biens immobiliers de 241 635€  
et un virement de 591 630 € à la section investissement pour équilibre elles sont de 2 260 215 €**

Les recettes d'exploitation correspondent donc aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (vente d'eau aux abonnés, redevance assainissement, la Participation Assainissement Collectif et diverses redevances...).

**Les recettes réelles d'exploitation 2025 s'élèvent à 1 386 000 €  
Avec l'excédent de fonctionnement 2024 reporté de 695 060 € et les opérations liées aux dotations aux amortissements des subventions 179 155 €, elles sont de 2 260 215 €**

Ce budget primitif a été établi en tenant compte des éléments suivant :

Du coût de l'énergie, des fournitures d'entretien, du traitement des boues issues des STEP, mais également du solde à verser à la SAUR relatif à la retenue de 5% appliquée à chaque reversement. (retenue correspondant aux impayés)

**b) Les principales dépenses et recettes de la section :**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Charges à caractère général	1 039 700	Ventes de produits, ...	1 358 000
Charges de personnel	135 000	Autres produits de gestion courante	28 000
Atténuations de produits	100 000		
Dépenses imprévues			
Autres charges de gestion courante	7 500		
Charges financières (intérêts emprunts)	130 000		
Charges exceptionnelles	10 000		
Dépenses imprévues	4750		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 426 950</b>		<b>1 386 000</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	241 635		179 155
Virement à la section d'investissement	591 630	Excédent 2024 reporté	695 060
<b>Total général</b>	<b>2 260 215</b>	<b>Total général</b>	<b>2 260 215</b>

**II. La section d'investissement****a) Généralités**

Contrairement à la section d'exploitation qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. Le remboursement du capital de la dette.

- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, les emprunts.

**b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Restes à réaliser 2024	56547	Restes à réaliser 2024	253 037
Solde d'exécution reporté (D001)		Solde d'exécution 2023	
Remboursement d'emprunts	519 600	Emprunts	
Immobilisations incorporelles	36 000	Réserves (R1068)	
Immobilisations corporelles	295 000	Subventions	
Dépenses imprévues		Virement section d'exploitation	591 630
Opérations d'ordre entre sections	179 155	Opérations d'ordre entre sections	241 635
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
<b>Total général</b>	<b>1 086 302</b>	<b>Total général</b>	<b>1 086 302</b>

**c) Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :**

Les travaux d'assainissement prioritaires que sont les raccordements, modifications traitement des eaux parasites sur les réseaux d'assainissement de La Cluse, Le Festre-Couttières, Le Villard de l'Enclus-St Etienne, débuté en 2023 sont achevés.

La mise à jour du schéma directeur d'eau potable s'achèvera cette année.

Pour l'essentiel en 2025 une étude et le lancement des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des hameaux de Giers – Le Courtil par interconnexion avec le réseau de distribution de la Joue du Loup.

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montant HT</b>
<b>Frais étude Giers- Le Courtil, Fond la Vache-Cypières + captage</b>	<b>34 140 €</b>
<b>Mère église, Réseau distribution Pré Grand + Le Villard, St Disdier</b>	
<b>Réseau adduction d'eau</b>	<b>190 000</b>
	<b>RAR 36 400 €</b>
<b>Divers travaux d'assainissement</b>	<b>100 000</b>
	<b>RAR 18 500 €</b>

Fait au Devoluy, le 2 avril 2025

Le Maire,  
Alexandra BUTEL





